



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;  
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, David Leisterh, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Sandra Ferretti, Rachida Moukhliise, Christine Roisin, Victor Wiard, Miguel Schelck, *Conseillers*.

**Séance du 20.09.22**

---

**#Objet : Règlement d'Ordre intérieur des écoles communales de Watermael-Boitsfort - modifications.**  
#

---

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'article 1.5.1-9. du décret du 3 mai 2019 portant les livres 1er et 2 du Code de l'Enseignement fondamental et de l'Enseignement secondaire et mettant en oeuvre le tronc commun, selon lequel le pouvoir organisateur fixe le Règlement d'Ordre Intérieur de l'école s'appliquant aux élèves;

Vu sa délibération prise en séance du 16 juin 2015 abrogeant le Règlement d'Ordre Intérieur des écoles communales de Watermael-Boitsfort du 19 février 2002 et adoptant un nouveau Règlement d'Ordre Intérieur;

Vu ses délibérations prises en séance du 25 juin 2019 et du 22 juin 2021 approuvant des modifications apportées au Règlement d'Ordre Intérieur adopté par le Conseil communal le 16 juin 2015;

Considérant que de nouvelles modifications sont nécessaires;

Vu la note jointe en annexe reprenant les modifications apportées au règlement d'ordre intérieur;

Sur proposition du Collège échevinal,

DECIDE

D'approuver les modifications apportées au règlement d'ordre intérieur des écoles communales de Watermael-Boitsfort.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 19 votes positifs, 5 abstentions.

*Abstentions : Philippe Desprez, Alexandre Dermine, Laura Squartini, Laurent Van Steensel, Joëlle Mbeka.*

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 22 septembre 2022

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Hang Nguyen